

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial

a-t-elle un effet sur son attractivité touristique?

Does the inscription of Fez on the World Heritage List have an effect on its touristic attractiveness?

هل لإدراج مدينة فاس على لائحة التراث العالمي تأثير على جاذبيتها السياحية؟

Abderrahmane OUALI ALAMI

PhD student at the Heritage and Territory Laboratory (PATER)
Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fez – Morocco.

Dr. Sabah SERRHINI

Professor, researcher at the Heritage and Territory Laboratory (PATER)
Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fez – Morocco.

Résumé : La Médina de Fès est la plus ancienne Médina du Maroc, elle fait partie des villes historiques marocaines inscrites sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO. Cependant, la fréquentation touristique de Fès reste en deçà de sa valeur patrimoniale, quoique le label UNESCO soit un facteur d'attractivité touristique dans la mesure où de nombreux travaux montrent que l'inscription d'un site au patrimoine mondial fonctionne comme une marque de reconnaissance, qui engendre des flux touristiques. A travers un travail de terrain, nous allons montrer que l'inscription de Fès sur la liste de l'UNESCO n'a pas forcément un effet sur son attractivité touristique.

Mots-clés : patrimoine mondial, attractivité, tourisme, médina, Fès.

Abstract: The Medina of Fez is the oldest Medina of Morocco, it is part of the Moroccan historic cities classified as World Heritage by UNESCO. The tourist frequentation of Fez remains below its heritage value, although the UNESCO label is a factor of touristic attractiveness, in the sense that many works show that the inscription of a site in the world heritage list functions as a mark of recognition, which generates tourist flows. Through fieldwork, we will show that the inscription of Fez on the UNESCO list does not necessarily have an effect on its touristic attractiveness.

Keywords: world heritage, attractiveness, tourism, medina, Fez.

ملخص: تعتبر مدينة فاس من أقدم المدن العتيقة بالمغرب، فهي واحدة من بين المدن التاريخية المسجلة على لائحة التراث العالمي لمنظمة اليونسكو. لكن الإقبال السياحي على هذه المدينة لا يعكس قيمتها التراثية، رغم أن الحصول على علامة تصنيف من طرف اليونسكو يعتبر عاملا للجذب السياحي، كما أن مجموعة من الأبحاث بينت أن إدراج موقع ما على لائحة التراث العالمي يشكل علامة دولية للإعتراف به، مما يضاعف من التدفقات السياحية. انطلاقا من عمل ميداني، سنبين أن تصنيف مدينة فاس بقائمة التراث العالمي لا يؤثر بشكل كبير على جاذبيتها السياحية.

الكلمات المفتاحية: التراث العالمي، الجاذبية، السياحة، مدينة، فاس.

INTRODUCTION

Selon l'OMT¹, le tourisme représente 10% du PIB mondial, 7% du commerce international et 30% des exportations de services, ce qui représente plus que la contribution de l'industrie automobile, de l'industrie pétrolière ou de l'industrie agroalimentaire. Le nombre des touristes a progressé de 4% u niveau mondial au premier semestre 2019, atteignant 1,2 milliard de visiteurs (OMT, 2019). Par ailleurs, il contribue à hauteur de 9 % à l'emploi dans le monde, ce qui représente 274 millions d'emplois. Dans de nombreux pays en développement, il occupe même la première place. Il constitue l'un des facteurs clés du développement, de la prospérité et du bien-être à l'échelle mondiale.

Le tourisme attire l'attention de nombreux pays aussi bien industrialisés qu'en développement, puisqu'il représente une source d'approvisionnement en devises, un élément d'extension du marché intérieur, un facteur de développement des infrastructures, un moyen de résorption du chômage et une industrie qui intéresse plusieurs secteurs de l'économie par ses effets d'entraînement.

Le tourisme est considéré par le Maroc comme une « importante industrie », et ce, depuis les années 60 (HCP, 2007). D'abord, parce qu'il draine des devises et participe à l'équilibre de la balance des paiements, crée des emplois, améliore les revenus et génère des effets multiplicateurs sur le reste des secteurs de l'économie. Ensuite, parce qu'il est perçu comme un moyen de rapprochement entre les peuples et de maintien des relations

¹L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est l'institution des Nations Unies chargé e de la promotion d'un tourisme responsable, durable et accessible à tous.

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini

pacifiques et, sur le plan économique, comme un excellent vecteur d'insertion dans les processus de globalisation.

La Médina de Fès est la plus ancienne médina du Maroc, elle fait partie des villes historiques marocaines classées comme patrimoine mondial de l'UNESCO². Elle compte plus de 3.000 ruelles, elle est dotée de près de 70 km du réseau hydraulique datant du 11ème siècle, elle est entourée de 24 km de murailles et elle est un patrimoine bâti particulièrement riche par des techniques de construction et de décoration développées comportant près de 14.000 bâtisses (dont 11.000 historiques), de différentes typologies et appartenances historiques dont 740 palais et belles demeures de valeur exceptionnelle, 176 mosquées dont l'Université Quaraouiyine, 83 mausolées et zaouïas, 11 medersas et 43 écoles coraniques (ADER, 2014).

La fréquentation touristique de Fès reste en-dessous de sa valeur patrimoniale reconnue au niveau mondial, quoique le label UNESCO soit un facteur d'attractivité touristique dans la mesure où de nombreux travaux montrent que l'inscription d'un site au patrimoine mondial fonctionne comme une marque de reconnaissance, un label universel et reconnaissable qui engendre des flux touristiques.

Avant de présenter les grandes lignes de cette étude, il paraît nécessaire de présenter les principales études qui ont traité la relation entre l'inscription sur la liste du patrimoine mondiale et le tourisme.

Pour Marcotte et Bourdeau l'inscription du Québec à la liste du patrimoine mondial est fort peu utilisée dans l'argumentaire soutenant l'image de cette destination de Québec (Marcotte et Bourdeau, 2003). Selon cette étude, les entrevues en profondeur réalisées avec des gestionnaires d'organisations privées et publiques de l'industrie touristique et l'analyse du contenu du matériel promotionnel sur internet démontrent que le recours à la reconnaissance de la liste du patrimoine mondial n'est pas systématique et s'explique par la perception du caractère abstrait et du manque de connaissance de la signification de cette inscription. Et la relation des organisations touristiques face à

² Les médinas de Marrakech, Meknès, Tétouan, Essaouira et Rabat

l'utilisation de l'attribut « Québec, ville du patrimoine mondial » dans la constitution de l'imagerie touristique du Québec apparaît paradoxale. D'une part, tous reconnaissent que l'image globale du Québec la positionne comme une ville historique, mais d'autre part, très peu d'entre eux utilisent ou mentionnent la reconnaissance de cette richesse historique par le biais de la Convention de l'UNESCO.

Marcotte et Bourdeau traitent le sujet d'un autre angle et essaient de répondre à la question suivante : la promotion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO est-elle compatible avec le développement durable ? En tenant compte du fait que l'attractivité des sites est notamment tributaire du caractère exceptionnel des biens du patrimoine mondial, et vu que les responsables des sites du patrimoine sont confrontés à un manque de ressources financières, ils devront trouver de nouvelles sources de revenus. La promotion touristique des sites du patrimoine mondial semble alors inévitable. A cet effet, il est impératif de mieux comprendre ses impacts à court et à long termes sur le développement durable. Et ils pensent que la promotion des sites du patrimoine mondial apparaît compatible avec une approche de développement durable tant et aussi longtemps que la promotion et l'attractivité ne sont pas trop élevées ou sont contrôlées. En fait, tout réside dans la croissance de la fréquentation du site, sans quoi la ressource patrimoniale en sera affectée (Marcotte et Bourdeau, 2010).

L'étude de Florent était centrée sur le label UNESCO en France à Provins, Avignon et Besançon. Son objectif était de vérifier que ce label UNESCO est facteur d'attractivité et qu'il a un impact sur la consommation touristique et, par la suite, de voir comment les acteurs bénéficiant de ce label et l'utilisaient dans leurs communications touristiques (Florent, 2011). En tout état de cause, il a montré qu'elle joue un rôle déterminant dans le processus de décision des touristes. Entre deux destinations possibles, le touriste privilégiera celle qui possède un site UNESCO. Le label est donc indispensable pour les sites peu médiatisés et peu connus, car il dope la fréquentation touristique. Encore faut-il bien communiquer sur lui!

Les conclusions de Gravari-Barbas et Jacquot (2008) montrent qu'il est difficile de cerner l'importance du patrimoine dans le choix des destinations et donc de faire la part des choses, principalement parce que «le patrimoine intervient comme un facteur décisif en termes de décision de déplacement vers tel ou tel espace, quand il est soutenu par d'autres facteurs offrant un bien-être plus général ».

Pour Majdoub (2011), le lien entre inscription et choix de la destination de Sousse est ténu et peu significatif dans son cas d'espèce. Cela est vrai tant sur le plan des motivations des touristes que sur celui de la communication de la destination et de son marketing territorial.

L'objectif de notre communication est de comprendre la relation entre patrimoine et tourisme et particulièrement, entre l'inscription au titre du patrimoine mondial et la promotion touristique d'une destination. Elle pose la question de savoir si le l'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a un effet sur son attractivité touristique, en s'appuyant sur des résultats issus d'enquêtes de terrain auprès des touristes internationaux la visitant.

La première partie abordera la relation entre patrimoine et tourisme. La deuxième traitera la relation entre l'inscription au titre du patrimoine mondial et la promotion touristique d'une destination. La troisième sera consacrée à la relation que tisse Fès avec l'UNESCO et la quatrième et dernière partie essaiera de répondre à la question du rôle de Fès comme patrimoine mondial dans son attractivité touristique.

1 - LA RELATION ENTRE PATRIMOINE ET TOURISME

Avant d'aborder la relation entre patrimoine et tourisme, il est primordial d'abord de définir les deux concepts.

La notion de patrimoine selon l'ICOMOS³ est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de

³ International Council on Monuments and Sites (Conseil International des Monuments et Sites)

paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables et représentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir.

Vu auparavant comme un élément d'unité et de fierté nationale, le patrimoine a ainsi évolué pour embrasser d'autres aspects bien plus larges. Il contribue à la prospérité économique, aux idéaux politiques, à la cohésion sociale, à la diversité culturelle (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008). Dans la société contemporaine, le recours au patrimoine est de plus en plus utilisé comme une ressource pour de nombreuses raisons. Au service du développement économique et de la promotion des territoires, il a pu être qualifié, de façon polémique selon Hewison (1987) de nouvelle industrie. Le volet patrimonial devient incontournable dans les projets territoriaux, au service de la cohésion territoriale et sociale. Il prend la forme de productions mémorielles plus ou moins institutionnalisées (Rautenberg, 2003). Au service de la promotion touristique, le patrimoine alimente le tourisme culturel mais il participe aussi plus largement à la requalification positive des lieux.

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit le tourisme comme « des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel⁴ pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Le terme « activités » doit être compris ici au sens général d'occupations individuelles.

⁴- Les déplacements quotidiens domicile-travail et domicile-étude font partie de l'environnement habituel

- Les déplacements vers une résidence secondaire sont toujours réalisés hors de l'environnement habituel.

Le tourisme, « système d'acteurs, de pratiques et de lieux qui a pour finalité de permettre aux individus de se déplacer pour leur récréation hors de leurs lieux de vie habituels afin d'aller habiter temporairement d'autres lieux» (Knafou et al, 2003) est également l'objet d'une histoire particulière marquée par un triple élargissement des types de tourisme, des populations concernées et des lieux fréquentés.

Le tourisme et le patrimoine représentent des phénomènes distincts et de natures différentes, bien qu'ils soient étroitement liés, voire même parfois complémentaires. Le tourisme contribue à l'enrichissement du patrimoine, à sa mise en valeur, à sa conservation et à sa protection. Il a en effet besoin des ressources patrimoniales pour se développer et subsister dans un lieu donné.

L'étude des liens entre tourisme et patrimoine, du point de vue des interactions et impacts au sens large, a permis la mise en place d'un corpus de travaux, articles et rapports (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008). Et l'étude du tourisme et du patrimoine n'est pas constituée en un champ disciplinaire autonome. Aussi relève-t-elle de plusieurs champs du savoir: économie, géographie, histoire, etc. de façon autonome ou interdisciplinaire.

Le Thompson Citations Indices révèle que le mot-clef « patrimoine » (heritage) est le troisième⁵ le plus fréquemment associé aux articles traitant du tourisme (Gibson, 2008).

Même si le rapport entre le patrimoine et le tourisme sont difficilement quantifiables, plusieurs tendances et évolutions tendent à démontrer que ces deux secteurs, construits historiquement selon des «philosophies» différentes et faisant intervenir des acteurs ayant des formations, des préoccupations, des sensibilités et des approches divergentes, voire opposées, semblent issus des mêmes phénomènes (Lazzarotti, 2003). Plusieurs études tendent en effet à démontrer que le tourisme est un «producteur de patrimoines», qui fonctionne sur certains territoires comme une véritable «machine à produire voire à inventer du patrimoine», dans le sens d'une mise en valeur systématique et construite d'éléments patrimoniaux à destination des publics touristiques (Ouallet, 2003).

⁵The most common were: environment (26), sustainability (20), heritage (17), globalization (14), landscapes (14), beaches and coasts (13), history (10), ecotourism (7), land use (7), conservation (6), representations of place (6), water (6), consumption (5) and climate change (4).

Il faudrait ajouter à cela l'incidence des images touristiques et le rôle qu'elles jouent dans la production des patrimoines et ceci, dès les origines du tourisme. Il existerait un impact du développement des visites sur la formation d'un patrimoine (Idem). Les touristes eux-mêmes participent au processus de valorisation dans la mesure où ils ne font pas que consommer l'espace, ils le marquent aussi par diverses formes d'appropriations, par leurs représentations, par une projection de sens et de valeurs.

Inversement, la mise en valeur du patrimoine aboutit ou renforce la mise en tourisme des lieux, même si ceci n'est pas fait consciemment par les acteurs du patrimoine (architectes, restaurateurs, experts, ONG, etc.), voire même lorsque les acteurs du patrimoine ont un discours ou des attitudes «anti-tourisme». En effet, leur intervention met aux normes les patrimoines restaurés, réhabilités, etc. qui sont précisément les normes recherchées par les touristes. Dès lors, les travaux récents, notamment de géographes, tendent à revisiter les discours établis sur le rapport entre tourisme et patrimoine qui insistent souvent sur le rôle destructeur des masses touristiques (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008).

2- LA RELATION ENTRE L'INSCRIPTION AU TITRE DU PATRIMOINE MONDIAL ET LA PROMOTION TOURISTIQUE D'UNE DESTINATION.

L'avantage prédominant de l'adhésion à la Convention du Patrimoine Mondial est l'appartenance à une communauté internationale qui apprécie et sauvegarde les biens d'importance universelle incarnant un monde d'exemples exceptionnels de la diversité de la culture et de la richesse de la nature (UNESCO, 2008).

Être partie à la Convention et avoir des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial confère un prestige qui joue souvent un rôle catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine. Un avantage majeur de la ratification, en particulier pour les pays en développement, est d'avoir accès au Fonds du Patrimoine Mondial⁶.

Enfin, l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial entraîne une plus grande sensibilisation du public au site et à ses valeurs

exceptionnelles, ce qui renforce les activités touristiques sur le site. Bien planifiées et organisées conformément aux principes du tourisme durable, celles-ci peuvent être une source majeure de fonds pour le site et l'économie locale (UNESCO, 2018).

Tourisme et patrimoine sont souvent associés. La corrélation entre le nombre de sites du patrimoine mondial (selon la définition de l'UNESCO) et les entrées touristiques internationales permet de le vérifier. Cela valide l'hypothèse que patrimoine et tourisme procèdent d'un même système de valeurs, dont la diffusion mondiale est conforme à un seul et même mouvement de mise en ordre d'un monde. (Lazarrotti, 2000)

Ainsi définis et pratiqués, le patrimoine mondial et le tourisme international se révèlent contradictoires, à l'échelle locale l'UNESCO y répond par l'idéologie du «tourisme durable». Dès lors, l'«écotourisme» pour les sites naturels et le «tourisme culturel» pour les autres doivent permettre de concilier l'ouverture des sites et la préservation de leur authenticité ou de leur intégrité par la fixation d'une «capacité de charge touristique». Chaque pays signataire s'est déjà engagé à adopter des lois de conservation (article 4 de la Convention).

Intuitivement et empiriquement, la relation du patrimoine avec le tourisme semblait une hypothèse à explorer prioritairement. Parmi les dix premiers pays par le nombre de leurs sites, sept font partie des dix premiers pays d'accueil des touristes internationaux. En croisant, par pays⁷, le nombre de sites (janvier 2000) et celui des entrées touristiques les plus récentes (1994-1995, selon les sources disponibles de l'OMT, on obtient un coefficient de corrélation élevé ($r = + 0,75$). Les deux réalités ont, en fait, un itinéraire parallèle. Toutes deux émergent avec la première révolution industrielle, à un moment où, en Europe occidentale, s'affirmait la construction des États-Nations. Elles ont en commun, par la suite, de s'élargir à des espaces et à des pratiques de plus en plus larges et trouvent une partie de leur aboutissement dans le tout-tourisme et le tout-patrimoine pour déboucher, parfois, sur une radicalisation des positions et des discours entre un tourisme, source de tous les maux, et le patrimoine, racine de l'identité la plus pure... De fait, on a envie de penser que les

⁶Chaque année, environ un million de dollars EU sont alloués pour aider des États parties à identifier, préserver et promouvoir des sites du patrimoine mondial.

⁷N'ont été pris en compte que les 137 États signataires pour lesquels les deux valeurs étaient disponibles.

phénomènes ne font pas bon ménage. Mais il faut rappeler, au préalable, la très grande diversité de leurs relations. Certains sites, en effet, étaient déjà largement touristiques avant une inscription qui n'a fait que confirmer une position. Pour d'autres, en revanche, elle fait partie d'une stratégie de mise en tourisme. Dans la majorité des cas, elle stimule la fréquentation. Aussi, le tourisme est-il souvent mis en avant comme argumentaire de classement. C'est qu'il est, à la fois, source de revenus et de reconnaissance. Comme ni l'UNESCO ni les États les plus pauvres n'ont réellement les moyens de mettre en œuvre la politique de restauration et de conservation qu'ils prônent, on attend des recettes touristiques qu'elles sauvent ce qui peut l'être (Lazzarotti, 2000).

Le patrimoine est un moteur important pour l'attractivité des territoires, mais il n'est pas le seul. Les études montrent que d'autres facteurs entrent en compte, à la fois dans les représentations des touristes potentiels avant le déplacement et dans les pratiques pendant le déplacement touristique (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008).

Hervé BARRE, spécialiste du programme tourisme durable au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, résume le dilemme en parlant d'un phénomène, avec une face positive et une face négative : « le tourisme est très paradoxal, c'est à la fois un prédateur et un sauveur du patrimoine.... Le tourisme peut être à la fois la meilleure et la pire des choses pour le patrimoine ». « Quand un site est désigné sur la liste, les guides de voyage le recommandent encore plus fermement et les visiteurs affluent. Seul un site bien préservé conserve son attrait, peut faire se déplacer des touristes qui paradoxalement le pervertissent. Les sites n'ont donc jamais été aussi visités et menacés » (Idem).

Plusieurs sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial communiquent sur une hausse importante de leur fréquentation suite à l'inscription. Il convient de rappeler que ces discours, souvent promotionnels et destinés à glorifier les efforts des autorités locales qui ont œuvré pour l'inscription, ne sont pas toujours accompagnés de statistiques, que lorsque celles-ci existent. Mais elles ne sont pas toujours fiables et que finalement, même si elles le sont, elles ne peuvent pas être systématiquement interprétées en rapport avec l'inscription au Patrimoine Mondial (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008).

Gravari-Barbas et Jacquot (2008) ont conclu que « l'effet UNESCO » est réel et constitue un élément essentiel de la communication touristique des territoires inscrits, traduit de manière très variable en termes de fréquentation. Toutefois, la hausse de la fréquentation est aussi dûe aux efforts que les sites et les responsables locaux effectuent en amont du

classement afin que celui-ci puisse être éligible. La désignation «patrimoine mondial» vient en effet couronner des efforts souvent considérables faits pendant les années qui précèdent la labellisation, qui pourraient, à eux seuls, avoir un impact important sur la fréquentation du site. On pourrait ainsi conclure que l'inscription au patrimoine mondial contribue à faire accepter par les visiteurs le prix fort. Ceci pour deux raisons principales. D'une part, parce que la «mise en tourisme» est accompagnée d'efforts de sensibilisation du public qui permettent de pleinement saisir les besoins de financements des sites en question. D'autre part, parce que le label patrimoine mondial fonctionne à la fois comme une marque et une caution de qualité.

L'emblème du Centre du Patrimoine Mondial a un effet «marque»: «The World Heritage emblem has fund-raising potential that can be used to increase the marketing value of products with which it is associated. It symbolises the Convention, signifies the States Parties' adherence to the Convention, and serves to identify sites inscribed on the World Heritage List» (Pedersen, 2002).

L'impact médiatique est en effet aujourd'hui reconnu et recherché par les gestionnaires des sites, étant donné que celui-ci, au-delà d'aspects identitaires, a des retombées touristiques. Selon Bonnie BURNHAM, président du World Monuments Fund «Countries found out that while they didn't get money from UNESCO, they did get recognition, and recognition results in tourism». Les territoires urbains ayant un patrimoine prestigieux connaissent des fréquentations globales importantes, certes en rapport avec le patrimoine mais, très sensiblement également à un ensemble d'autres facteurs, plus liés à la qualité et à la douceur de la vie (gastronomie, événements culturels, populations accueillantes, clémence du climat, etc.). (Gravari-Barbas et Jacquot, 2008). L'inscription au patrimoine mondial n'est ni une cause nécessaire, ni suffisante pour attirer plusieurs milliers de visiteurs. Mais elle constitue incontestablement un argument important en termes d'image de marque, ce qui représente souvent un très grand atout pour les destinations qui réunissent déjà plusieurs facteurs attractifs. (Idem).

3- FES ET L'UNESCO

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel a été adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO lors de sa XVII^{ème} session à Paris le 16 novembre 1972. Elle a pour objectif de préserver, pour les générations futures, des témoignages de la nature et de la culture ayant une valeur universelle exceptionnelle. Elle a été ratifiée

par le Maroc lors de la deuxième session du comité intergouvernementale de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel tenu en 1978⁸ (UNESCO, 1978), Il a été élu membre du Comité du Patrimoine Mondial en 1995 et membre du Bureau du Patrimoine Mondial en 1996 (Ministère de la culture, 2017).

Les États parties à la Convention sont les pays qui ont ratifié la Convention du Patrimoine Mondial. Ils acceptent ainsi d'identifier et de proposer des biens se trouvant sur leur territoire national et susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Quand un État partie propose un bien pour inscription, il doit donner des détails sur la manière dont le bien est protégé sur le plan juridique et fournir un plan de gestion concernant son entretien. Les États parties doivent protéger les valeurs pour lesquelles leurs biens ont été inscrits sur la liste. Ils sont également encouragés à présenter à l'UNESCO des rapports sur l'état de conservation de ces biens. Selon l'UNESCO 193 Pays ont adhéré à la Convention au 31 janvier 2017(UNESCO, 2018).

La Médina de Fès inscrite en 1981 à liste du patrimoine mondial (ICOMOS, 1981) lors de la cinquième session du Comité du Patrimoine Mondial qui s'est tenue à Sydney en Australie du 26 au 30 octobre 1981. Selon l'UNESCO, la Médina de Fès, par sa valeur universelle exceptionnelle a satisfait deux critères⁹ de classement pour figurer sur la liste du patrimoine mondial. D'abord, elle constitue un témoignage vivant d'une cité florissante de l'Occident méditerranéen ayant exercé une influence considérable principalement du XIIe au XVe siècle sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux et de l'aménagement urbain, notamment en Afrique du Nord, en Andalousie et

⁸ The second session of the Intergovernmental Committee for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage was held in Washington from 5 to 8 September 1978.

⁹ -Critère (ii) : témoigné d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

- Critère (v): être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible

en Afrique sub-saharienne. Fès Jedid (la Neuve), s'est inspirée du modèle urbain antérieur de Marrakech. Ensuite, elle constitue un exemple éminent d'une ville médiévale créée aux tous premiers siècles de l'islamisation du Maroc et matérialisant un type original d'établissement humain et d'occupation du territoire traditionnels représentatifs de la culture citadine marocaine sur une longue période historique (du IXe au début du XXe siècle). Le parcellaire ancien avec sa haute densité de monuments à caractère religieux, civil et militaire de la Médina sont les témoins de cette culture et le résultat de son interaction avec les diverses couches de peuplement qui ont déterminé la grande variété des formes architecturales et le paysage urbain.

Elle conserve, dans un parcellaire ancien à forte densité monumentale à caractère religieux, civil et militaire, le souvenir de la capitale fondée par la dynastie Idrisside en 808 de notre ère. Elle est considérée comme l'une des villes historiques les plus vastes et les mieux conservées du monde arabo-musulman. Son espace urbain non carrossable y conserve la majorité de ses fonctions et attributions d'origine (UNESCO, 2017). Fès est à la fois une étonnante ville musée et l'une des grandes métropoles islamiques où les diverses couches de peuplement ont déterminé la plus grande variété de formes architecturales et de paysages urbains Elle ne représente pas seulement un patrimoine architectural, archéologique et urbain exceptionnel, mais elle véhicule aussi un mode de vie, des savoir-faire et une culture qui persistent et se renouvellent malgré les divers effets des mutations des sociétés modernes (Idem).

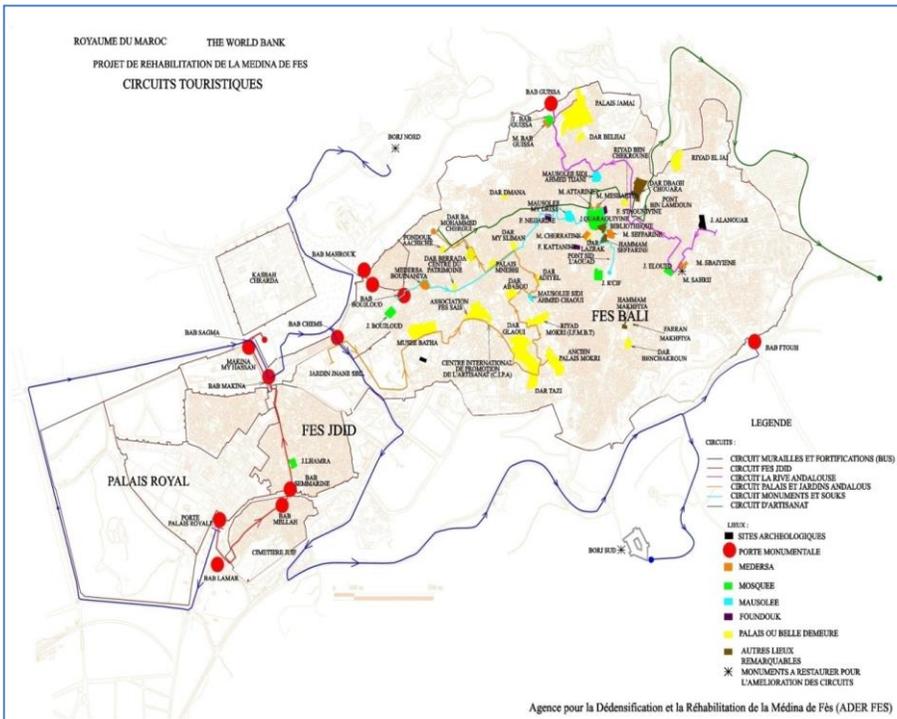
4 - FES COMME PATRIMOINE MONDIAL : QUEL ROLE POUR L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE LA VILLE

Le choix des destinations touristiques est un processus complexe surtout dans le contexte de la multiplication des offres de destination. Plusieurs paramètres interviennent dans le processus de choix d'une destination. Une étude américaine, citée par Frochot et Legohérel en 2007, montre que le but du voyage, les partenaires, le temps et le budget disponible, la période de l'année, les tarifs et les sources d'informations sont pris en compte par le touriste pour choisir son lieu de voyage (Florent, 2011).

L'importance donnée au terrain pour asseoir une recherche dans le cadre des sciences humaines et ponctuellement, en géographie humaine n'est plus à démontrer. Il s'agit pour notre étude d'enquête par questionnaire

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini auprès des touristes internationaux de Fès. L'objectif est de répondre à la question principale de l'étude : l'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial a-t-elle un effet sur son attractivité touristique? »

Carte N°1 : Circuits touristiques de Fès



(Source : Ader- Fès, 2015)

L'échantillon de notre enquête est de 500 touristes étrangers visitant Fès, selon la méthode aléatoire des échantillons qui fait en sorte que chaque élément de la population ait une chance égale d'être choisi. Nous avons adopté pour notre questionnaire la technique d'entonnoir, en choisissant un questionnaire allant du général vers le particulier en utilisant le logiciel

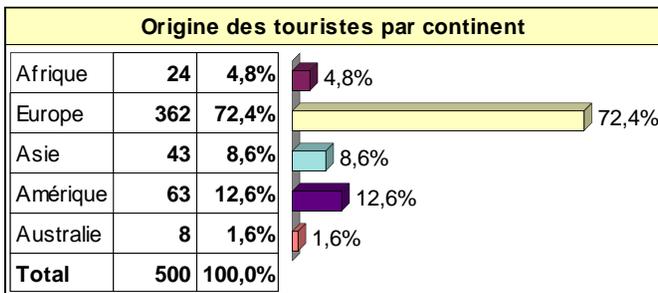
Sphinx plus². Ce questionnaire est divisé en deux parties : La première concerne l'identification des touristes visitant Fès. Elle englobe des informations générales sur les touristes que ce soit sur leurs origines, sexe, âge, niveau d'études et catégorie socioprofessionnelle. La deuxième traite des questions de la relation entre inscription sur la liste du patrimoine mondial et attractivité touristique de Fès. Il s'agit de la connaissance ou non des touristes de l'inscription de Fès et autres sites marocains sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et de la signification de cette inscription pour eux.

L'enquête a été menée selon le mode d'administration «par enquêtant»¹⁰ qui consiste à poser des questions face à face au répondant et de noter ses réponses, ce qui permet le taux élevé de ceux-ci.

La collecte des informations s'est déroulée sur les lieux de visite de l'ancienne médina (monuments historiques, bazars...), en gare de l'ONCF¹¹, à l'aéroport de Fès Saïs, dans les hôtels et les maisons d'hôtes. L'enquête a duré une année¹² (2019) afin d'augmenter la représentativité de l'échantillon et la fiabilité des informations collectées.

a. Identification des touristes

Graph 1. L'origine des touristes par continent



¹⁰ Les autres modes d'administration d'enquête par questionnaire sont : L'Auto-administration (l'enquêté répond seul au questionnaire) - L'envoi postal (qui donne généralement un taux de réponse faible)- le téléphone- l'Internet.

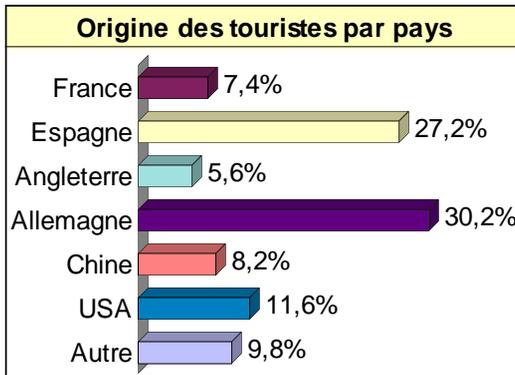
¹¹ Office National des Chemins de Fer

¹² Pour pouvoir rencontrer des touristes ayant différents objectifs, selon l'agenda et programmes culturels et touristiques de la ville (festival de la musique sacrée...)

(Source : Enquête personnelle, 2019)

D'après le graphe 1, nous constatons que 72,4 % des touristes enquêtés proviennent du continent européen, suivis des touristes américains (12,6 %) et des touristes Africains et Australiens (successivement 4,8 % et 1,6 %). La prédominance des touristes européens s'explique par la proximité géographique du Maroc à ses principaux marchés émetteurs des touristes internationaux pour le Maroc, en particulier l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

Graphe 2. L'origine des touristes par pays



(Source : enquête personnelle, 2019)

Parmi les touristes enquêtés par pays d'origine (graphe1), nous constatons que les Allemands et les Espagnols représentent 57.4 % de l'ensemble des touristes internationaux visitant Fès. En troisième rang viennent les touristes américains (11.6 %), suivis d'autres nationalités représentées essentiellement par les touristes des pays africains (9.8%)¹³, et en cinquième position, les touristes chinois qui représentent 8.2% des touristes interrogés. Cette nouvelle dynamique des arrivées Chinois s'explique par la levée des **visas** en juin 2016¹⁴. L'ex-Ministre du tourisme, Lahcen HADDAD avait déclaré que "le marché chinois est un

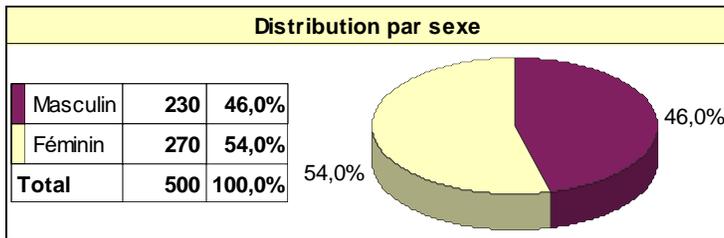
¹³ Représentés essentiellement par les touristes religieux de la confrérie Tijania qui vient en pèlerinage chaque année à Fès.

¹⁴ Lors d'une visite à Pékin en mai 2016, le roi Mohammed VI a exempté les ressortissants chinois de visa pour visiter le Royaume.

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini marché important. C'est un marché de 130 millions de touristes. Nous voulons en capter environ 100.000 dans l'immédiat, mais nous voulons, sur le long terme, 5 à 10 ans, en capter un million"(Telquel, 2107). Pour la ville de Fès, plus de 6.500 arrivées des touristes chinois pour plus de 10.000 nuitées au premier semestre 2017¹⁵. En dernière position, viennent les Français et les Anglais (avec respectivement 7.4% et 5,6%).

Concernant le sexe des enquêtés, les femmes visitant la ville de Fès représentent 54 %, contre 46 % des hommes.

Graph 3. La distribution des touristes par sexe

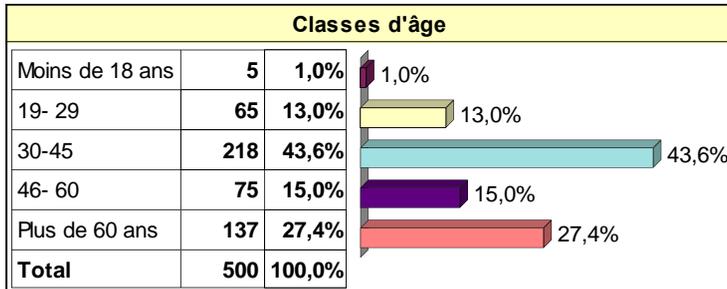


(Source : enquête personnelle, 2019)

L'examen de la composition des touristes visitant Fès par classes d'âge montre une dominance des personnes âgées entre 30 à 45 ans (43.6 %), suivis des visiteurs ayant plus de 60 ans (27.4 %), de ceux ayant entre 46 à 60 ans (15 %), puis de ceux ayant entre 19 à 29 ans (13 %). Enfin, on constate une quasi-absence des visiteurs ayant moins de 18 ans, ce qui peut s'expliquer éventuellement par leur intérêt pour d'autres lieux et activités.

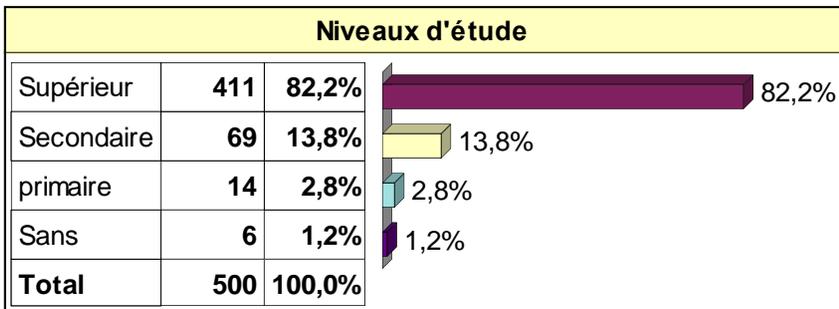
¹⁵ Ibed

Graphe 3. La distribution des touristes par classe d'âge



(Source : enquête personnelle, 2019)

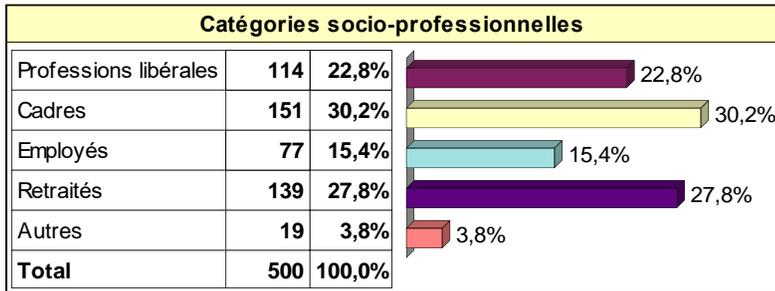
Graphe 4 : Niveaux d'étude des touristes



(Source : enquête personnelle, 2019)

Selon le tableau 4 représentant les niveaux d'étude des touristes, nous constatons clairement que les visites de la Médina de Fès sont largement accaparées par les personnes instruites. La portion des personnes enquêtées ayant le niveau supérieur est très forte (82.2 %), suivies de celle des touristes ayant une formation secondaire (13.8 %) et des touristes ayant un niveau d'étude primaire (2.8%).

Graph 5. Catégorie socio-professionnelle des enquêtés

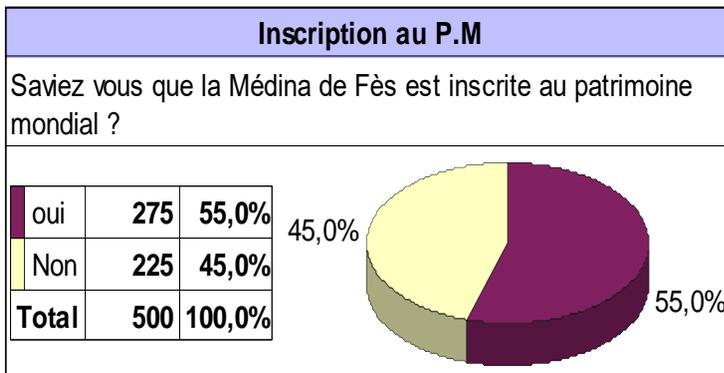


(Source : enquête personnelle, 2019)

Les touristes qui sont des cadres, selon les catégories socio-professionnelles occupent la première position (30.2 %). La deuxième position est constituée des retraités (27.8%), suivie des touristes des professions libérales¹⁶ (22.8%). La quatrième position est représentée par la catégorie des « employés » par (15.4%). Finalement 3.3% seulement de notre échantillon soit 19 touristes, sont des professeurs et des étudiants.

b- Inscription de Fès au patrimoine mondiale et attractivité touristique

Graph 6. Connaissance de l'inscription de Fès au PM par les enquêtés



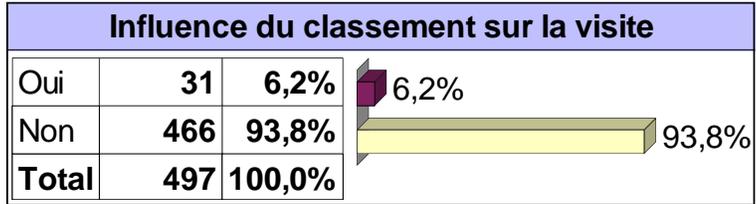
(Source : enquête personnelle, 2019)

¹⁶ Se sont des comptables, des avocats, des médecins et des notaires.

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini

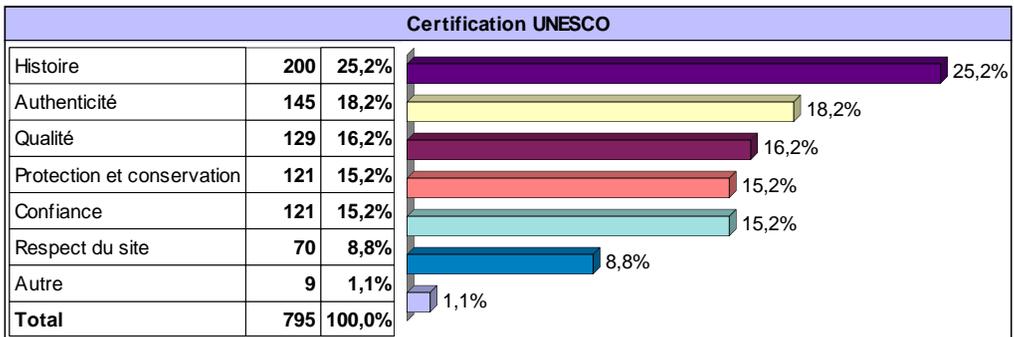
D'après les graphique et tableau ci-dessus, 55% des enquêtés sont au courant que la Médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (mais plus de 70% d'entre eux ont eu connaissance de ce fait qu'à leur arrivé à Fès), alors que 45% ne le savent même pas.

Graphe7 : Influence du classement de Fès au PM et motivations de la visite



(Source : enquête personnelle, 2019)

L'enquête montre que l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ne joue qu'un rôle minime dans les motivations des enquêtés à visiter Fès (6%).



Graphe 8: Signification de la certification UNESCO pour les enquêtés
(Source : enquête personnelle, 2019)

Les significations de la certification UNESCO pour les enquêtés par ordre de priorité décroissant sont: l'histoire, l'authenticité, la qualité du site, la protection et conservation, la confiance et le respect du site.

Parmi les 70 touristes qui ont répondu à la question de la connaissance d'autres sites du patrimoine mondial au Maroc, 52.9% ont cité

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini Marrakech, 20% Rabat, 8% Essaouira et 9% la ville de Meknès et Ksar Ait Haddou à égalité. Le reste (10%) ont cité d'autres villes non classées.

Tableau1 : Connaissance du classement d'autres sites du Maroc au patrimoine mondiale

Marrakech	52,9 %
Rabat	20 %
Essaouira	8%
Ksar Ait Haddou	7%
Meknès	2%
Autres non inscrites	10,1%

(Source : enquête personnelle, 2019)

D'après les résultats de l'enquête, on constate que plus de la moitié des enquêtés sont au courant que la Médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; mais la majorité d'entre eux ont eu cette connaissance qu'à leurs arrivées à Fès. Aussi, un grand pourcentage de notre échantillon (93,8 %) ont affirmé que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial ne joue qu'un rôle minime dans les motivations à visiter Fès.

CONCLUSION

Plusieurs facteurs contribuent à l'attractivité touristique des territoires. Il s'agit, entre autres, de leur patrimoine, de leur gastronomie, de l'accueil de leur population, de leur climat, de leur sécurité, de leurs infrastructures touristiques...

Les monuments et sites patrimoniaux de Fès se répartissent comme suit ; il s'agit de monuments religieux (mosquées, zaouïas, mausolées, medersas), d'utilité publique (fondouk, hammams, fontaines..), de monuments défensifs (remparts, borjs, casbahs..), domestiques (habitations) et de quartiers artisanaux. Ces monuments et sites

L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine aderrahmane ouali alami, Sabah serrhini
touristiques, en plus des moussems et des festivals offrent aux touristes
des produits patrimoniaux culturels riches et diversifiés.

Fès est la doyenne des villes musulmanes du Maroc. Son type historique est celui des anciennes métropoles de l'aire andalouse musulmane. Modèle urbain de l'Islam médiéval, elle est actuellement un exemple rare dans le monde musulman qui a relativement conservé sa morphologie architecturale. En fait, aucune autre ville n'exprime mieux que Fès l'histoire du Maroc. Douze siècles d'histoire ininterrompue ont fait d'elle une cité exceptionnelle, et un lieu de mémoire. Sa singularité résulte de son parcours historique honoré en 1981, lorsqu'elle l'obtint le rang de patrimoine mondial de l'UNESCO.

La présente étude a essayé de répondre à la question de la relation entre inscription sur la liste du patrimoine mondial de Fès et son attractivité touristique. En d'autres termes nous voulions savoir si la motivation et le choix de la destination de Fès sont liés à l'inscription au patrimoine mondial.

D'après les résultats du travail du terrain, on a pu relever que l'inscription de Fès au patrimoine mondial de l'UNESCO ne joue qu'un rôle secondaire dans les motivations des enquêtés à visiter Fès.

Étant donné que l'inscription d'un site au patrimoine mondial fonctionne comme une marque de reconnaissance, un label universel et reconnaissable qui engendre des flux touristiques, les acteurs concernés par la promotion touristique sont appelés à utiliser ce label dans leur communication touristique, qui est un véritable facteur d'attractivité touristique.

Liste des références

-ADER Fès, (2014). Projet de réhabilitation de la Médina de Fès: Type d'interventions dans l'habitat menaçant ruine a la Médina de Fès (document administratif, Fès.

-Arthur, P. (2002). *Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers*, UNESCO World Heritage Centre, Paris.

-Gibson, C. (2008). *Locating geographies of tourism*, *Progress in Human Geography*, 32 (3), pp. 407–422, Australia.

-Florent, L. (2011). *L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte* », *Revue de Téoros* N° 30 - 2, pp.17-27, Québec.

(URL : <http://teoros.revues.org/1878>, consulté le 06 novembre 2019.).

-Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2008). *Impacts socioéconomiques de l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine Mondial : Une revue de la littérature*. Dans *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études*. Rémy Prudhomme, R. (dir.), p. 17-74. Paris : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris

-Hewison, R. (1987). *The heritage industry: Britain in a climate of decline*, Methuen Methuen Publishing, London.

-International Council on Monuments and Sites (ICOMOS). (1981). *World heritage list n° 170*, Paris.

-Iraki K. (2017). *Le Maroc, nouvel eldorado des touristes chinois?*, *Revue de Telquel*, numéro du 11 Août.

-Knafou R. et al. (2003), « tourisme » dans Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (dr.), *Dictionnaire de géographie et sciences de l'espace et du social*, Paris, Belin. 1033 pages.

-Lazarotti, O. (2003). *Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia* , *Annales de géographie* n° 629 (1/2003), France.

-Lazarotti, O. (2000). *Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation*. *Mappemonde*, vol. 57, n° 1, pp. 12-16, France

-Lionel, P. (2013). *L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, les promesses d'un label?*. *Revue internationale et stratégique* 2 (n° 90), pp. 127-135. France

-Majdoub, W. (2011). *Médina de Sousse : les enjeux de la gestion touristique d'une ville historique inscrite au patrimoine mondial*. », *Revue de Téoros* N° 30 – 2, pp. 47-58, Québec. (<http://teoros.revues.org/1893>, consulté le 02/10/2019).

-Marcotte P. et Bourdeau L. (2010). *La promotion des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ?*, *Management & Avenir* (n° 34). pp 270 à 288, Caen, France.

-Marcotte, P. et Bourdeau, L. (2003). *Québec, site du patrimoine mondial : Élément accrocheur de l'image touristique ?*

(http://ernest.hec.ca/video/pedagogie/gestion_des_arts/AIMAC/2003/resources/pdf/C/C25_Marcotte_Bourdeau.pdf, consulté le 23/08/2017).

-Ouallet A. (2003). Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique, quelques exemples Maliens, in Gravari-Barbas, M. et Guichard-Anguis S. Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXI^e siècle, Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris.

-Rautenberg M. (2003). La Rupture patrimoniale, Éditions À la croisée, coll. «Ambiances, ambiance». Bernin, France, 173 pages.

-Royaume du Maroc, HCP, (2007), Prospective Maroc 2030 : Quel Tourisme pour le Maroc ?, Rabat.

- Royaume du Maroc, ministère de la culture, Récupéré du site (<http://www.minculture.gov.ma>. Consulté le 20/10 /2019).

-UNESCO. (2008). Le Centre du Patrimoine Mondial, Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Paris, P: 10.

-UNESCO. (1981). Brève synthèse de la valeur universelle exceptionnelle de Fès Récupéré du site <http://whc.unesco.org/fr/list/170> , dans la partie» (Consulté le 05-12-2019).

-UNESCO. (1978). Décision de ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel par le Maroc, lors de la 2^{ème} session du Comité du patrimoine mondial.

Récupéré du site <http://whc.UNESCO.org/fr/decisions/2092> (Consulté le 20/12 /2019).

-UNESCO. (1972). Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, Paris. Récupéré du site <http://whc.UNESCO.org/archive/convention-fr.pdf>. Consulté le 15/09 / 2017.